

Mairie de SAINT-AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 03 février 2016 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le trois février à dix neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 29 Janvier 2016. (Présent Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis (19h23)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise (19h15)	<input type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 Janvier 2016 : le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2016 est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

1. Révision Plan Local d'Urbanisme (compte-rendu réunion du 03/02/16)

Monsieur Gauthier MOSBACH n'a pas pu être présent à la réunion du 03/02/2016 pour raison médicale et a adressé ses excuses, il nous a transmis par mail les éléments de réponse suite à notre dernière réunion notamment le rappel réglementaire, les orientations applicables aux nouvelles opérations d'aménagement, les principes d'aménagement des zones 1AU et l'échéancier prévisionnel.

Il propose une prochaine réunion le 22 février à 18h00 en mairie.

2. Travaux salle des fêtes

Monsieur WILSON nous informe de l'avancée des travaux dans la salle des fêtes :

Les travaux d'électricité sont presque terminés,

Les travaux de plafond et peinture également,

Madame le Maire rappelle qu'une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 50 % a été demandée. La demande n'est pas passée en commission néanmoins, elle est réputée complète ce qui a permis de pouvoir commencer les travaux.

3. Procédure élagage arbres

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la plainte d'un administré (ce dernier étant privé de téléphone et internet depuis un mois, causé par un arbre non élagué sur le domaine privé et qui touche les lignes téléphoniques), ainsi Madame le Maire rappelle que dans le cadre des pouvoirs de police qu'elle détient au terme de l'article L 2212- 2 du code général des collectivités territoriales, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies.

Dans le cadre de cette réglementation, trois étapes sont nécessaires : la mise en place d'un arrêté d'élagage, la procédure de mise en demeure et l'élagage d'office, au frais du propriétaire.

4. Commission assainissement

Madame le Maire fixe la date de la prochaine réunion de la commission assainissement : le mardi 8 mars à 18.30. La commission sera en charge de gérer tout ce qui concerne l'assainissement collectif et les réseaux.

Présidée par Mme Le Maire et composée de 6 autres membres : Pierre-Yves SPAY, Denis COGNARD, Sébastien DUFOUR, Catherine CANARD, Romain SPAY et Jean-Yves MIDEY.

Madame le Maire propose de se renseigner sur l'ATD (Assistance Technique Départementale)

L'ATD est un établissement public administratif (EPA) dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées), elle apporte aux collectivités territoriales qui le demandent, une aide à la décision dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement.

Monsieur Jérôme PIAZZA (Chef du pôle) nous propose une présentation de l' A.T.D. le 17 Mars à 18H30 en mairie.

5. Saint Valentin

La Saint Valentin aura lieu le samedi 13 février 2016, 8 membres du Conseil Municipal se portent volontaires pour les préparatifs.

6. Affaires diverses

➤ Inauguration des locaux rénovés de l'Agence Communale de la Poste, le 22 Janvier, en présence de la hiérarchie locale et départementale de la Poste qui a remercié chaleureusement Madame le Maire pour cette invitation. Cette dernière leur a remis une bouteille de St Amour pour les remercier, au nom de la Commune, pour la fourniture du mobilier.

➤ Film « SAINT AMOUR »

La projection du film « SAINT AMOUR » aura lieu au cinéma « Cinémarivaux » à Mâcon le 14 février 2016 à 16 heures et 16h45 en présence des réalisateurs. Un petit encas sera prévu après la séance privée de 16h45.

➤ Affaire Augoyard et Chevalier

Dans l'affaire opposant la commune aux consorts Augoyard et Chevalier. Le rapporteur public a conclu au rejet des demandes des requérants.

➤ Commission impôts directs

Madame Le Maire rappelle que chaque année, la Commission Communale des impôts directs doit se réunir afin d'émettre des avis sur les nouvelles évaluations des constructions avant retour à l'administration des impôts. La réunion annuelle se déroulera : Le mardi 09 Février 2016 à 18h30 en Mairie avec les membres de la commission.

➤ Place Durbuy : en face de Monsieur et Madame DURY, une demande de sortie du parking a été évoquée, en raison de problèmes récurrents de stationnement sur cette place.
Le Conseil désapprouve cette proposition pour des raisons de sécurité routière et demande la matérialisation du parking afin d'optimiser cet emplacement.

➤ Repas des anciens : le samedi 12 Mars 2016 Age de qualification : 63 ans

➤ La directrice d'Ecole a émis certains souhaits pour la rentrée prochaine. Sa demande sera analysée en fonction du budget 2016/2017.

➤ Sivom : déficit important au niveau des temps d'activités périscolaires pour le troisième trimestre 2015. Au sein du RPI, même avec une participation de 1 €/heure par enfant, cette somme ne suffit pas pour couvrir les frais, (rappel : le coût demandé aux parents par enfant et par an est de 100€). Réunion début mars avec le Sivom.

➤ Voirie : Le Sivom demande de prévoir une liste de travaux à effectuer en matière de voirie (poursuite de la restauration route de Sathonat après déplacements des PAV, chemin des Pins vers la propriété Pomnof à goudronner, place de la Ville).

➤ Terrain de tennis : Madame le Maire propose au Conseil Municipal de nommer un responsable pour veiller à l'entretien du terrain. Pierre-Yves SPAY se porte volontaire.

➤ Le CMJ va visiter les archives départementales le 9 mars prochain.

➤ Point sur la situation budgétaire : maîtrisée globalement pour 2015

➤ Une demande de miroir à l'intersection de 2 routes à Sathonat, un sens unique est la solution.

➤ Projet de l'achat d'une laveuse de sols pour la salle des fêtes est à étudier

➤ Pose d'un radar pédagogique : en attente de réponse

➤ Félicitations à nos deux restaurateurs pour le maintien de leur statut d'étoilés

➤ Proposition de rassembler les données concernant les débits d'internet montants et descendants afin de mener une étude sur l'origine des disparités.

➤ Madame le Maire rappelle qu'il convient parfaitement d'ajouter le titre d'Adjoint ou Conseiller Municipal en dessous de son nom sur les mails ou courriers à destination de contacts externes concernant les dossiers de la Mairie

- **Date du prochain CM** : proposition Mardi 08 Mars 2016 à 20H00.
- **Date du prochain CM** : proposition Jeudi 17 Mars 2016 à 19H30 (vote du budget 2016)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h